

■ **Prodigy communication - Dassi & Perrin**, à Genève, CH-660-0849007-4, services informatiques et communication (FOSC du 09.05.2007, p. 6/3923472). La société en nom collectif 'Prodigy communication - Dassi & Perrin' est dissoute et radiée suite à la sortie de l'associé Perrin Alexandre; Dassi Christian, jusqu'ici associé, en continue les affaires sous la raison individuelle 'Prodigy - Dassi', conformément à l'article 579 CO. Nouvelle raison de commerce: **Prodigy - Dassi**. Dassi Christian, titulaire, continue à signer individuellement.
Registre journalier no 12622 du 02.10.2008
(04682292 / CH-660.0.849.007-4)